

Paris, le 29 septembre 2017

JEUNES OFFICIELS

2018 – 2019 **Crédit Mutuel**
Enseignant

La mise en place des Jeunes officiels évolue cette année dans son organisation avec une journée de sensibilisation le **mercredi 17 octobre 2018** et un cursus de formation validé en évaluation continue tout au long de l'année (ou sur plusieurs années). Chaque chef de centre est libre de mener cette action dans son association, nous vous proposons quelques pistes à transmettre à vos animateurs. Merci à vous de porter ce grand projet.

1. **Le mercredi 17 octobre 2018** : L'organisation de cette journée s'inscrit dans une conception de sensibilisation aboutissant à une véritable formation. Elle concerne aussi bien les sports individuels (judo, gymnastique, athlétisme) que les sports collectifs (basket-ball, handball, football, rugby).

Cette journée est un point de départ. La formation des Jeunes Officiels se déroule toute l'année en s'appuyant sur un livret de formation à 3 niveaux. C'est en prenant régulièrement le sifflet ou des responsabilités que les enfants prendront de l'assurance et maîtriseront de mieux en mieux les règles.

Type d'organisation possible :

Dans un premier temps, présenter aux enfants :

- les différents rôles à tenir :
 - o Marqueurs
 - o Chronomètres
 - o Arbitres (juge de ligne, arbitre central, assesseurs...)
- les différents documents :
 - o 1 exemplaire de la licence USEP (enfant, animateur)
 - o 1 exemplaire d'une feuille de match,
 - o 1 chronomètre → comment il s'utilise, déterminer les temps de rencontres,
 - o 1 exemplaire des règlements USEP "foot ou basket ou hand".

Dans un second temps : Mise en place de rencontres. Les enfants volontaires pourront :

- o élaborer des feuilles de match
- o arbitrer de manière partielle (uniquement les touches, les violations ou les fautes par exemple).

En ce qui concerne les sports individuels qui sont très différents les uns des autres, chaque centre organisera ce moment en tenant compte des spécificités de l'activité.

Ce second temps sera à renouveler aussi souvent que possible afin que les « futurs Jeunes Officiels » puissent progresser et prendre confiance.

Pour vous aider à mettre en œuvre cette formation, nous mettrons à votre disposition les règlements des différents sports (en cours de mise à jour par les commissions Hand et Basket) et un livret de formation. Tous ces documents seront mis en ligne sur le site dès que possible.

2. Quel peut être le rôle des adultes dans la formation jeunes officiels?

Ce sont les observateurs et les conseillers. Ils n'hésitent pas à arrêter la rencontre s'ils constatent quelques erreurs ou insuffisances dans les rôles attribués et notamment, pour faire remarquer:

- des fautes mal ou non signalées,
- des coups de sifflet pas assez audibles,
- le non respect de la décision de l'arbitre par les autres enfants,
- les chronométreurs et les secrétaires pas assez attentifs à ce qu'il se passe sur le terrain,
- le placement de l'arbitre,
- l'arrêt du jeu pour l'intégrité du joueur,
- etc...

Il est important que les jeunes officiels en formation puissent évoluer dans un environnement serein et calme.

Dans tous les cas, les différentes situations seront analysées collectivement. Il est important d'entendre les réactions et les commentaires des enfants, qu'ils aient été « officiels » ou « joueurs ». Un point sera fait à la mi-temps; un bilan sera dressé à la fin des différentes rencontres.

3. Validation des jeunes officiels

Suite à la décision de la commission Jeunes Officiels du 30 septembre 2011, chaque Jeune Officiel engagé aura un livret de formation. Trois niveaux apparaîtront (accessible dès la catégorie TP). Le livret sera rempli par l'animateur et le jeune officiel tout au long de la saison 2018 – 2019.

Ce document existe déjà pour plusieurs disciplines : sports collectifs (basket, hand, foot), tennis, gymnastique, athlétisme. La commission va continuer à travailler pour élaborer les livrets manquants (tennis de table, judo...)

Pour les enfants qui s'engagent nouvellement dans cette formation, nous vous ferons parvenir les livrets dès réception de votre listing. Pour les jeunes déjà engagés les années précédentes, la formation continue sur le livret en leur possession.

N'oubliez pas dès qu'un niveau est validé de nous en informer afin que nous puissions vous fournir « la carte de Jeunes officiels » correspondante.

Nous vous remercions de nous renvoyer le document ci-joint pour **le 10 novembre 2018.**

Chaque jeune officiel **nouvellement** engagé recevra un kit « Jeune Officiel ».

L'USEP Paris